MAÎTRISER LE SUIVI ET L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

Piloter ses marchés publics en toute sécurité

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : MP20

Objectifs de la formation

Cerner le cadre juridique de l'exécution défini dans le nouveau code de la commande publique,

Répertorier les textes réglementaires ou législatifs, les CCAG et les règles de la comptabilité spécifiques à l'exécution des marchés publics

Décrire les conditions opérationnelles d'exécution du marché

Identifier les points de vigilance pour fiabiliser sa réalisation

Parmi nos formateurs

- TACHON Grégory
  Avocat,
  CABINET BOSCO

Public concernés

- Toute personne du secteur public ou privé qui participe à l'exécution d'un marché public

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

S'approprier le contexte normatif et juridique de l'exécution des marchés publics

- Quelles sont les dispositions législatives et réglementaires applicables
- Le CCAG
- Savoir appliquer les règles de la comptabilité publique
- Maîtriser les impacts du code sur l'exécution des marchés

Quelles sont les conditions d'exécution du marché et comment vérifier sa bonne réalisation

- Savoir caractériser un marché selon son objet, son prix et sa durée
- Maîtriser le type de marché réalisé et ses particularités...
- Identifier les parties en présence
- Qu'est-ce que l'acte spécial en matière de sous-traitance

- Quelles pénalités de retard prévues au contrat
- Comprendre les prix : forfaitaires, unitaires, actualisation, révision
- Quelles sont les conditions de réception et de résiliation

Gérer contractuellement ces modifications

- Savoir quand et comment conclure les avenants
- Quel est le cadre posé par la nouvelle réglementation
- Comment fixer un seuil et quel est le rôle de la CAO
- Gérer les relations avec les sous-traitants

Procéder à l'exécution financière du marché

- Quelle est la procédure d'établissement du décompte général définitif dans les marchés de travaux
- Que doit contenir le décompte général définitif et ses équivalents pour les autres marchés
- Quels sont les contrôles du comptable public avant paiement

Réussir la réception des prestations

- Quelles procédures en matière de réception
- Quels types de réception

Gérer les litiges associés à l'exécution des marchés publics

- Quelles conséquences de la défaillance de l'un des cocontractants
- Les cas de résiliation en cours d'exécution de marchés

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation

des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.